



INSTITUT
OCÉANOGRAPHIQUE
MONACO

Concours pédagogique OCEANO POUR TOUS

à destination des classes de cycle 3 et cycle 4

Année scolaire 2025-2026

1. LE CONCOURS OCEANO POUR TOUS : RAPPROCHER LES JEUNES DE LA MER

Engagé depuis de plus de 100 ans dans la médiation et la sensibilisation des publics sur l'Océan, l'Institut océanographique, Fondation Albert I^{er} Prince de Monaco en collaboration avec la Fondation Princesse Charlène de Monaco organise pour l'année scolaire 2025-2026, la 12^{ème} édition du dispositif pédagogique « Oceano pour tous ».

L'objectif de ce dispositif est d'accompagner les enseignants et leurs classes dans la découverte et compréhension de l'Océan et dans la concrétisation d'un projet sociétal et collectif pour sa protection et en lien avec les objectifs de développement durable 13 et 14 (ODD) des Nations Unies.

Conscient du nouveau regard porté par les jeunes sur l'environnement et de leur envie de plus en plus pressante d'agir pour le protéger, l'Institut océanographique se mobilise pour soutenir et accompagner ces nouvelles générations et leur permettre de mieux comprendre comment agir face aux défis actuels.

Pour gérer et valoriser leur projet, les enseignants et les élèves pourront ainsi bénéficier de l'accompagnement d'une équipe pédagogique spécialisée en médiation scientifique et culturelle et participer à des ateliers virtuels sur les principales thématiques marines.

Afin de valoriser les réflexions et les actions qu'elles auront mises en œuvre tout au long du concours, les classes inscrites réaliseront un reportage vidéo et un document visant à présenter le projet et son impact écologique et sociétal.



INSTITUT
OCÉANOGRAPHIQUE
MONACO

Les classes qui réaliseront les projets à plus grand impact humain et environnemental seront primées. Le détail des prix sera communiqué le 30 septembre 2025.

Ce projet bénéficie du mécénat de la *Fondation TotalEnergies* et de la *Fondation Cuomo*.

2. OBJECTIFS DU CONCOURS : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ À LA COMPRÉHENSION ET LA PROTECTION DE L'OCÉAN

L'accompagnement pédagogique proposé par l'Institut océanographique vise à :

- Faire découvrir la biodiversité marine ;
- Permettre la compréhension du lien entre Océan et changements climatiques ;
- Analyser les impacts des activités humaines sur l'Océan ;
- Permettre une prise de conscience et un passage à l'action en faveur de l'Océan.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

A QUI EST DESTINÉ LE CONCOURS ?

A des classes ou « des groupes d'élèves »* :

- du cycle 3, cycle 4
- en zone REP ou REP +
- en zone rurale
- en Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis)
- en Sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
- en Réseaux égalité des chances et territoires (RECT)
- en Quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

*Un groupe d'élèves peut être constitué à partir d'une classe, de plusieurs classes, d'une section, d'une association d'élèves, d'un groupe d'éco-délégués, d'un groupe projet préexistant, d'environ 30 élèves et supervisé par un enseignant.

LES PAYS CONCERNÉS PAR LE CONCOURS

Le concours s'adresse aux classes ou « des groupes d'élèves »* présents dans les pays ou les zones géographiques suivants :

- France métropolitaine et Outre-mer
- Monaco

Comment y participer ? Les enseignants référents souhaitant inscrire leur classe ou un groupe d'élèves* au concours « Oceano pour tous » doivent compléter le dossier de candidature présent



INSTITUT
OCÉANOGRAPHIQUE
MONACO

sur la page internet du concours <https://musee.oceano.org/oceano-pour-tous/> avant la date limite d'inscription.

Date limite d'inscription :

Pour être recevables, les formulaires devront être complétés et envoyés **avant** :

- France métropolitaine et Monaco : **le 31/10/2025**
- France d'Outre-mer : **le 15/10/2025**

PREREQUIS DE PARTICIPATION

Pour la réalisation des ateliers à distance, la classe ou « le groupe d'élèves »* doit pouvoir accéder à une salle équipée du matériel suivant : un vidéoprojecteur, un ordinateur, une caméra, des enceintes, un microphone et une connexion internet stable.

4. LA SELECTION DES CLASSES

Les classes participantes seront sélectionnées parmi l'ensemble des classes qui auront soumis le dossier de candidature, selon les critères de sélection suivants :

- Thématique du projet en lien avec l'Océan ;
- Cohérence du projet avec les ODD 13 et 14 des Nations Unies ;
- Retombées positives estimées grâce à la concrétisation du projet de la classe ;
- L'intégration d'actions de terrain pendant l'année scolaire ;
- Nombre de personnes impliquées dans la réalisation du projet ;
- Nombre de personnes sensibilisées grâce à la mise en place du projet
- Stratégie envisagée pour pérenniser le projet ;
- L'organisation d'un évènement pour intégrer les parents au projet de la classe serait un plus pour la sélection du projet ;
- La disponibilité à participer au minimum à 3 trois ateliers pédagogiques en visio-conférence sur l'année.

Nombre de classes admissibles au concours

- France métropolitaine, Monaco et Outre-mer : 30 classes au total.

5. LES RESSOURCES POUR LES CLASSES INSCRITES

Chaque classe sera accompagnée pour la réalisation de son projet par l'équipe pédagogique de l'Institut océanographique avec des moyens innovants et interactifs :

- des ateliers éducatifs virtuels pour découvrir et comprendre l'Océan et les enjeux environnementaux actuels liés aux ODD 13 et 14;
- un accès à des ressources pédagogiques pour les enseignants et leurs élèves ;



INSTITUT
OCÉANOGRAPHIQUE
MONACO

- un accès au dispositif « Océano Métiers » : découverte des métiers de la mer au travers d'ateliers, des supports media et des échanges directs avec des professionnels du milieu marin.
- des rencontres avec des scientifiques engagés dans l'étude de l'Océan ;
- des ressources des Explorations de Monaco ;
- des supports pour la gestion et le suivi de projet ;
- un soutien financier de 700 euros pour la mise en place, la valorisation et la pérennisation du projet de la classe.

6. UNE EQUIPE PEDAGOGIQUE SPECIALISEE DANS LA MEDIATION SCIENTIFIQUE ET CULTURELLE A VOTRE ECOUTE PENDANT TOUTE LA DUREE DU PROJET

Pour faciliter la compréhension des thématiques environnementales liées à l'Océan, les enseignants pourront sélectionner et programmer avec l'équipe pédagogique de l'Institut, les ateliers en relation avec le projet de la classe et figurant dans la liste ci-dessous.

L'Océan et le Climat

- Les changements climatiques : causes et effets sur l'Océan ;
- L'acidification de l'Océan ;
- Les impacts des changements climatiques ;

La Découverte de la biodiversité marine

- Les animaux du bord de mer ;
- La posidonie ;
- Les récifs coralliens ;
- Les mammifères marins ;
- Les tortues marines ;
- Les requins.

Les impacts de l'Homme sur l'Océan

- Les aires marines protégées
- Les Impacts des activités humaines sur les écosystèmes marins ;
- La Pollution plastique ;
- La pêche durable.

7. LE RENDU DES CLASSES

Les classes retenues devront réaliser un **reportage vidéo de 5 minutes** accompagné par un **document de présentation** illustrant toutes les étapes du projet. Ces deux supports devront permettre au Jury de comprendre la problématique traitée dans le cadre du projet, les objectifs,



INSTITUT
OCÉANOGRAPHIQUE
MONACO

les moyens déployés pour sa réalisation, les impacts et les résultats obtenus, les retombées, les obstacles et difficultés rencontrées, les interactions réalisées avec les différents acteurs et partenaires sollicités et mettre en avant le retour d'expérience des élèves.

- La présentation du projet doit être constituée au maximum de 15 diapositives.
- La vidéo doit avoir une durée de 5 minutes maximum.

8. LA VALORISATION DES PROJETS ET LE DROIT A L'IMAGE

Tous les reportages des classes seront diffusés et valorisés via les réseaux de l'Institut océanographique et de ses partenaires, en accord avec les professeurs référents des projets.

Les professeurs et les élèves devront veiller tout au long du concours au respect du droit à l'image de toutes les personnes figurant dans les supports de communication du projet (vidéos, affiches, présentation, photos, etc.) et s'assurer d'utiliser des médias (musique, vidéos, images) libres de droit ou bénéficiant d'un accord pour une utilisation à titre gracieux.

Par conséquent, l'équipe projet (les professeurs et les élèves) s'engage à compléter et faire compléter un formulaire d'autorisation au droit à l'image à chaque personne figurant dans lesdits supports.

Le formulaire de droit à l'image est téléchargeable sur le site : <https://musee.oceano.org/oceano-pour-tous/>

9. LE CALENDRIER

LE CALENDRIER DU CONCOURS

JUIN - OCTOBRE 2025

DIFFUSION DU DOSSIER DE CANDIDATURE "OCEANO POUR TOUS "

Dossier d'inscription à télécharger sur la page : <https://musee.oceano.org/oceano-pourtous/>

Mise en place d'un service d'accompagnement à destination des enseignants, pour la compréhension du concours et aide à la rédaction de la réponse à l'appel à projet.

Contacts : +377 93 15 36 81/+377 93 15 36 92, oceanopourtous@oceano.org

Clôture des inscriptions le :

le 31/10/2025 (France et Monaco)

le 15/10/2025 (Outre-mer)



NOVEMBRE 2025

SÉLECTION DES CLASSES PARTICIPANTES

- Sélection des classes.
- Première réunion de coordination entre les enseignants et l'équipe Oceano pour tous du service Education et Animation.

NOVEMBRE 2025 – MARS 2026

ACCOMPAGNEMENT DES CLASSES DANS LA RÉALISATION DU PROJET

Les classes participantes peuvent bénéficier de 30 heures d'accompagnement et d'activités à distance :

- Rencontre virtuelle entre l'équipe éducative du Musée océanographique et les élèves pour la présentation/définition du projet de classe ;
- Réalisation d'ateliers pédagogiques à distance ;
- Accès à des ressources pédagogiques pour les enseignants et leurs élèves
- Accès au dispositif « Oceano Métiers » ;
- Accompagnement à la mise en place du projet de la classe et à sa valorisation dans le cadre du Collège et de la collectivité.
- Versement d'une aide financière de 700 euros pour la mise en place et la pérennisation du projet.

MARS 2026

RESTITUTION DES PROJETS

Date limite de restitution des productions des classes : **le 31/03/2026.**

Les productions attendues :

- Une présentation du projet de maximum 15 diapositives.
- Une vidéo d'une durée de 5 minutes maximum.

AVRIL 2026

RÉUNION DU JURY ET DÉSIGNATION DES CLASSES GAGNANTES

Analyse des projets et concertation des membres du jury pour désigner les projets gagnants.

Annnonce et diffusion des résultats.



INSTITUT
OCÉANOGRAPHIQUE
MONACO

MAI OU JUIN 2026 (INFORMATIONS A VENIR LE 30/09/25)

LES RENCONTRES OCEANO POUR TOUS

OCEANO POUR TOUS : FOCUS MEDITERRANEE !

En plus de la France et Monaco, le dispositif **Oceano pour tous** s'ouvre jusqu'en 2030 à la participation de plusieurs pays du pourtour méditerranéen dans un volet hors compétition.

En lien avec la mission Méditerranée des Explorations de Monaco, de nouvelles classes des pays du pourtour Méditerranéen rejoindront le dispositif avec une ambition claire : créer une communauté méditerranéenne de jeunes ambassadeurs engagés pour l'Océan.

Leur participation s'inscrit dans le cadre du nouveau programme Méditerranée de l'Institut océanographique qui vise à renforcer la coopération éducative et environnementale à l'échelle du bassin méditerranéen et à soutenir l'objectif 30x30 (30% d'aires marines protégées à l'échéance de 2030).

Les classes de ces pays du pourtour de la Méditerranée pourront profiter de l'accompagnement pédagogique des équipes du Musée durant l'année scolaire et devront réaliser un reportage vidéo et une présentation visant à exposer leur vision de la mer Méditerranée et leur engagement pour la protéger.

Des représentants de chaque classe de ces pays seront invités aux Rencontres Oceano pour tous en fin d'année scolaire 2026 : l'occasion pour les élèves de participer à une rencontre multiculturelle, et de présenter leur engagement respectif pour la protection de l'Océan et de la Méditerranée !

Les informations concernant l'évènement de clôture seront communiquées le 30/09/25.

QUI SOMMES-NOUS ?

L'INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE DE MONACO

L'Institut océanographique a été fondé en 1906 par le Prince Albert I^{er}. Fondation reconnue d'utilité publique, elle fédère les acteurs scientifiques, politiques, économiques et le grand public pour faire connaître et protéger l'Océan. Sous l'impulsion de son président d'honneur, S.A.S. le Prince Albert II, l'Institut océanographique contribue à l'engagement de Monaco pour l'Océan, aux côtés notamment du Gouvernement Princier, de la Fondation Prince Albert II de Monaco, du Centre Scientifique de Monaco, des Explorations de Monaco et du Yacht Club de Monaco. Porteur de nombreux projets sur la scène nationale et internationale (colloques, expositions, programmes pédagogiques...), il poursuit sa mission de médiation environnementale à travers les établissements que sont le Musée océanographique de Monaco et le <https://musee.oceano.org/>

X

Alexandra Bardy